Lettre d'Information

Pour la transmission du savoir-faire ancestral des bouilleurs de cru, la sauvegarde du patrimoine arboricole et la préservation de la biodiversité.

Trimestriel de la Fédération Nationale des Syndicats des Récoltants familiaux de fruits et Producteurs d'Eau-de-vie naturelle (FNSRPE)

Avril 2026

Congrès GRAMAT

Assemblée Générale FNSRPE

{{ contact.CIVILITE }} {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Votre identifiant : {{ contact.ID_HOME }}

Allez sur le site de la FNSRPE

Lors de son 70ème Congrès National, la FNSRPE s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire et a convoqué un Conseil d'Administration dont le principal ordre du jour était le renouvellement complet du Bureau National.

Samedi 25 avril

La matinée a été consacrée à un sujet sensible : les difficultés rencontrées par les syndicats de la Meuse — notamment Meuse Vergers Traditions — avec la Direction des Douanes de Nancy. La Meuse ne relevant pas du droit local d'Alsace-Moselle, sa situation juridique particulière crée des tensions récurrentes avec l'administration. La FNSRPE s'est engagée à porter ce dossier au niveau national.

Assemblée Générale Ordinaire

15h00

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est ouverte à 15h00. Après approbation du compte rendu de l'AG de Gray de mai 2025, le président a présenté le rapport moral et le rapport d'activité de la fédération. Le trésorier a ensuite soumis les comptes 2025 au vote et a reçu le quitus des réviseurs aux comptes.

Dans un contexte marqué par l'évolution des coûts (énergie, impression, logistique, etc.), nous avons procédé à une **mise à jour de nos tarifs** afin de maintenir la qualité de nos services et de nos publications.

Pour les adhérents des fédérations partenaires, structure locale ou départementale (union, fédération, association ou syndicat) affiliées à la fédération nationale : afin de bénéficier des **tarifs privilégiés**, merci de vous rapprocher directement de votre organisme affilié.

Le règlement intérieur sera mis à jour en ce sens.

Conseil d'Administration

16h30

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration a procédé au **renouvellement intégral** du bureau national. Cet événement, marquant de cette année électorale, a été souligné par le président devant les représentants des structures affiliées : *« Cette élection ne doit pas être perçue comme une simple formalité, mais comme une **véritable opportunité** de donner un **nouvel élan** à notre fédération. »*

Un nouveau Bureau National élu à Gramat

Un nouveau Bureau National

Le Congrès de Gramat a donc été l'occasion du renouvellement complet du Bureau National de la FNSRPE. Les membres du Conseil d'Administration ont élu leurs représentants au scrutin, donnant à la fédération une équipe renouvelée, prête à porter les ambitions et les combats des bouilleurs de cru pour les années à venir.

-> La Fédération

La Présidence

Jean-Charles Chéritat est reconduit à la tête de la fédération en tant que **Président**. Il assure la représentation et la défense politique de la filière, pilote la veille législative — notamment sur le projet de loi de finances et les droits d'accise — et demeure l'interlocuteur principal des pouvoirs publics.

À ses côtés, deux présidents adjoints viennent renforcer l'exécutif. **Patrick Martinet**, **1er Président adjoint**, prend en charge les finances et le budget, assure le suivi des relations avec la DGDDI et la DGFIP, et remplace le Président en cas d'absence. **Philippe Girard**, **2ème Président adjoint** est chargé du développement et du suivi des adhésions, avec pour mission d'élaborer un plan d'action sur trois ans.

Les Vice-Présidents

Dominique Thiébaud, **1er Vice-Président**, est responsable des partenariats et du suivi opérationnel de la veille législative. Il prépare les dossiers revendicatifs et assure le suivi du PLF et des décrets de tarification.

Raymond Loos, **2ème Vice-Président**, est chargé de la valorisation des bouilleurs de cru, de la lutte contre les amalgames qui pèsent sur l'image de la profession, et contribue à la stratégie de développement de la fédération.

Administration et finances

La gestion comptable quotidienne est confiée à **Marie-Hélène Mielle**, **Trésorière**, qui prend également en charge les licences informatiques, les commandes, la facturation et la gestion des cotisations et abonnements. Elle est secondée par **Fabien Monzon**, **Trésorier adjoint**.

Patrick Clerc assume la fonction de **Secrétaire** : convocations, comptes rendus, obligations statutaires, actes officiels et communications internes vers les organismes affiliés. Il est épaulé par **Jean-Louis Thériot**, **Secrétaire adjoint**.

Les Assesseurs

Quatre assesseurs complètent le bureau, chacun à la tête d'une commission spécialisée :

Laurent Schittly — Commission Formation
Jean-Claude Rouyer — Commission Technique
Georges Wirtz — Commission Statutaire
Freddy Zimmermann — Commission Communication

Ce nouveau bureau incarne la volonté de la FNSRPE de conjuguer continuité et renouveau, au service des bouilleurs de cru, de la distillation artisanale, des Récoltants familiaux de fruits et du patrimoine rural français.

DE L'ETHIQUE DANS L'ALAMBIC !

Signer la charte, c'est avoir du cran... et du bon goût !

La Charte Ethique

VENEZ NOUS REJOINDRE
ADHÉSION + ABONNEMENT

⚠

Vous êtes déjà adhérent d'un organisme affilié à la FNSRPE ? Vous bénéficiez automatiquement d'un tarif privilégié. Rapprochez-vous de vos dirigeants pour plus d'informations.

Cette offre s'adresse uniquement aux personnes qui ne sont pas adhérentes à un syndicat, une association ou une fédération départementale affiliée à la FNSRPE : 16€ Adhésion annuelle et abonnement à la revue trimestrielle «Le Bouilleur de France»

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de la F.N.S.R.P.E. ou virement, demander le RIB à secretariat@fnsrpe.com

F.N.S.R.P..E.
10 rue des quatre Noyers
Villemervry
52160 Vals des Tilles
secretariat@fnsrpe.com
Tel : 06 70 59 31 56